

Syndicat National des Journalistes

Agences informations générales

Au 01 février 03

Valeur du point 13,379706 €

Augmentation 0,60%

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	250	3 344,93 €
Rédacteur en chef adjoint	225	3 010,43 €
Secrétaire général de la rédaction	205	2 742,84 €
Secrétaire de rédaction	180	2 408,35 €
Chef de service photo	180	2 408,35 €
Reporter photo 3e échelon	160	2 140,75 €
Rédacteur 3e échelon	160	2 140,75 €
Maquettiste	145	1 940,06 €
Rédacteur polyvalent	145	1 940,06 €
Journaliste dessinateur	145	1 940,06 €
Reporter photo 2e échelon	145	1 940,06 €
Rédacteur 2e échelon	145	1 940,06 €
Reporter photo 1er échelon	135	1 806,26 €
Rédacteur 1er échelon	135	1 806,26 €
Stagiaires		
+ de 18 mois dans l'entreprise	127,5	1 705,91 €
Stagiaire du 13e au 18e mois	120	1 605,56 €
Stagiaire du 4e au 12e mois	110	1 471,77 €
Stagiaire du 1er au 3e mois	100	1 337,97 €
Indemnité d'appareil photo	5	66,90 €

Prime de langue

+10 %

Plan minimum de carrière:

le passage au 2e échelon des rédacteurs et reporters photo 1er échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli)